

Lavans-les-Saint-Claude

Cérémonie de la plantation de l'Arbre des Valeurs

Ce samedi 24 novembre se déroulait la cérémonie de la plantation de l'Arbre des Valeurs sur le site du collège du Plateau, organisée conjointement par les deux municipalités Lavans-Les-Saint-Claude et Saint-Lupicin, «un site qui offre un double avantage, se situer dans le périmètre de la zone intercommunale de projet de l'action «Bourg-Centre» et de concerner un public bien plus large et surtout jeune à même de relayer le message» précisera Philippe Passot, maire de Lavans.

Cette cérémonie, toute de symbole, a eu lieu en présence des deux conseils municipaux, de leur maire, MM. Philippe Passot et Alain Waille, de Nicole Pedroletti, maire déléguée de Ponthoux, Jean-Paul Bernasconi, maire de Pratz, de Jean-Louis David, maire délégué de Catura, Annie Mayet, maire de Leschères, de Nelly Durandot, conseillère départementale, de Marie-Christine

Dalloz, député, de Mme Bas dit Nugues, lieutenant de gendarmerie, M. Olivier Bonglet, président du Souvenir Français, les élèves et collégiens du plateau avec leurs instituteurs et la directrice du collège, le capitaine, Yvan Smaniotta commandant le CIS du Lizon et ses hommes, les harmonies, la chorale de Lavans et la population.

Philippe Passot reviendra sur ce rituel de planter un arbre de la liberté, lors de la Révolution Française, 60.000 arbres de la liberté avaient été plantés. En mars 1848, Victor Hugo plantera lui-même un arbre de la Liberté, Place des Vosges à Paris. De nouveau en 1989, année du bicentenaire de la Révolution. Après cette commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918, où le mot Vigilance » dominait dans le discours du président de la République, Philippe Passot soulignera «Restons vigilants, attentifs, rassemblés autour des valeurs morales et fondamentales de notre devise nationale, liberté, égalité,

fraternité. La valeur fraternité nous rassemble et nous lie. Le respect et la pratique de ces valeurs est notre devoir à tous, aujourd'hui c'est celui des jeunes, futurs citoyens».

Passage de témoin des valeurs fondatrices
 «Chaque génération doit assurer le passage de témoins de ces valeurs fondatrices, mais toujours fragile. Voilà votre tâche, votre responsabilité». Une responsabilité qui peut se décliner dans la vie quotidienne, dans ses propos, son comportement, son attention à l'égard des autres. Elle peut revêtir une forme d'engagement. Philippe Passot citera le capitaine Smaniotta du CIS du Lizon qui a souhaité associer à la cérémonie, les remises de médailles et de grades. «Nous voulons mettre à l'honneur et remercier nos sapeurs-pompiers pour leur engagement civique. Nous souhaitons aussi profiter de cette occasion pour susciter des vocations en encourageant les jeunes collégiens». L'arbre était ensuite planté,



Philippe Passot, maire de Lavans-les-Saint-Claude et Alain Waille, maire de Saint-Lupicin mettent les dernières pelles de terre au pied de l'arbre des Valeurs.

les maires, MM. Philippe Passot, Alain Waille, Mme Dalloz,

deux collégiens accompagnés de Mme la principale de collège mirent chacun leur tour la terre au pied de l'arbre. Le choix s'est porté sur un érable acer fremani autumn Blaze qui offrira ses couleurs chatoyantes et variées au fil des saisons, variété et harmonie des couleurs comme diversité et fraternité. Puis Olivier Bonglet, président du Souvenir Français, rappellera «C'est un beau et vrai symbole pour la Liberté qu'un arbre. La liberté a ses racines dans le cœur du peuple comme l'arbre dans le cœur de la terre, comme l'arbre elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel, comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre.

Dorénavant lorsque vous passerez près de cette plantation, pensez à ceux auxquels vous devez de regarder ces arbres librement». Luigi Piccolo et Enzo Saive ont lu un texte du soldat Eugène Dabit. Ce seront ensuite, Inès, Romain, Emeline, Claire et Yanis qui liront une lettre d'un soldat, le frère de l'arrière-grand-mère de leur instituteur, M. Fayolle. Une lettre pleine de lucidité reflétant les attentes et le peu d'espoir d'un soldat face à une prochaine attaque. La cérémonie se poursuivait avec la remise des grades puis des médailles aux sapeurs-pompiers officieusement par le capitaine Smaniotta qui conviait les personnalités à remettre ces distinctions.

Sophie Dalloz-Ramaux



Philippe Passot, maire de Lavans-les-Saint-Claude pendant son allocution devant une assistance fort nombreuse.



Olivier Bonglet, président du Souvenir Français.



Magnifique participation des élèves du primaire et du collège à cette cérémonie.

Les sapeurs-pompiers du CIS du Lizon à l'honneur



Philippe Passot remet galons et médailles aux sapeurs-pompiers.

A l'occasion de la cérémonie de la plantation de l'Arbre des Valeurs, les sapeurs-pompiers étaient mis à l'honneur ce samedi 24 novembre sous le commandement de leur capitaine, Yvan Smaniotta.

Sont promus

Au grade d'adjudant, le sergent-chef, Angélique Dutoit et Yannick Meynier.

Au grade de caporal, le sapeur 1^{re} classe, Pierre Poitout.

Au grade de sapeur 1^{re} classe, les sapeurs, seconde classe, Thomas Cuny et Julien Dalloz.

Reçoivent l'appellation

Adjudant-chef, l'adjudant Philippe Patin.

Sergent-chef, le sergent Hubert Gagea, Philippe Dutoit et Gino Saldiglora.

Caporal-chef, le caporal, Gwenaël Mazurczak.

Médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Echelon Or, le médecin commandant Thierry Troupel et le sergent-chef, Gino Saldiglora.

Echelon Argent, les adjudants Jean-Michel Reybier et Angélique Dutoit.

Echelon Bronze, l'adjudant Yannick Meynier et le sergent-chef Hubert Gagea.



Nelly Durandot, conseillère départementale, décore Angélique Dutoit.

Sophie Dalloz-Ramaux